Schweizerischer Gewerkschaftsbund SGB

12.05.2011 – 09:34 Uhr

Assemblée des délégué(e)s de l'USS sur la libre circulation des personnes Des mesures d'accompagnement plus dures et supplémentaires

Bern (ots) -

Madame, Monsieur,

À situation extraordinaire, mesures extraordinaires : la pression sur les salaires et une sous-enchère salariale répandue nécessitent des contremesures efficaces. Tel sera l'objet des débats et des décisions des délégué(e)s de l'Union syndicale suisse (USS), lors de leur prochaine assemblée. À cette occasion, ils adopteront un programme de protection de nos salaires, de nos conditions de travail et de nos emplois. La discussion portera sur un durcissement des mesures d'accompagnement existantes ainsi que sur un ensemble de nouveaux mécanismes de protection, qui comprendront des mesures détaillées en matière de contrôle, de bases légales et de salaires minimums.

La huitantaine de délégué(e)s, dont une moitié de membres de la base des syndicats débattront de mesures d'accompagnement le

vendredi 20 mai 2011, entre 10 et 11 heures environ,dans la grande salle du syndicat Unia, Weltpoststrasse 20, à Berne.

Cette assemblée durera de 9 h 30 à 12 h 30.

D'autres thèmes importants figurent à son ordre du jour, comme un bilan de la politique fiscale suisse et un rapport sur la situation financière des retraité(e)s, rapport selon lequel une amélioration des rentes reste nécessaire pour une grande partie des personnes à la retraite.

Dans l'attente de vous rencontrer à cette occasion, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Kontakt:

Peter Lauener, responsable de la communication et porte-parole de
l'USS, 079 650 12 34

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100624732 abgerufen werden.